

Avant-propos

Jean-Pierre Pichette

Volume 12, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1048914ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1048914ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (imprimé)

2371-6878 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pichette, J.-P. (2018). Avant-propos. *Cahiers Charlevoix*, 12, 5–10.
<https://doi.org/10.7202/1048914ar>

AVANT-PROPOS

JEAN-PIERRE PICHETTE

Comme toute association librement constituée, la Société Charlevoix a évolué au fil des ans sans jamais dévier de son dessein premier : réunir en une association multidisciplinaire des chercheurs désireux de faire avancer les connaissances sur l'Ontario français et de publier leurs études, soumises au crible de discussions cordiales, dans un ouvrage commun. Jusqu'à présent, notre société a rassemblé des représentants des principaux centres universitaires de l'Ontario et opéré quelques ajustements, plus ou moins prévisibles, au gré des circonstances.

La modulation la plus évidente touche la composition de notre groupement. Bien que la Société Charlevoix n'ait pas encore atteint l'objectif visé de dix membres en exercice, tous les fauteuils ont déjà été attribués et les quinze sociétaires qui les ont occupés ont fait paraître dans nos Cahiers Charlevoix, tel que l'annonce le sous-titre, des Études franco-ontariennes. Toutefois, le décès de trois d'entre eux (Fernand Dorais, cofondateur, Roger Bernard et René Dionne) et la retraite de deux autres collègues (Fernand Ouellet puis Gaétan Gervais, cofondateur), tous de la formation initiale, ont temporairement réduit nos rangs tout en menant à l'institution de l'éméritat, catégorie honorifique qui agrège aussi Michel Gaulin depuis son départ. Les six fauteuils ainsi libérés ont graduellement été comblés par de nouveaux adhérents, élus à l'unanimité selon la règle établie en octobre 1993 : Yves Frenette, Simon Laflamme, Michel Bock, Marcel Bénéteau, Julie Boissonneault et Ali Reguigui, ainsi que Raymond Mougeon et France Martineau qui ont par la suite présenté leur démission. Après un quart de siècle d'existence, le bilan de ces retraits et nominations affiche néanmoins un solde positif puisque notre association compte maintenant sept membres actifs, un de

plus qu'à la création, et que les démarches en cours permettent d'espérer que notre Société comprendra prochainement dix associés, le nombre originellement prévu.

Pareillement, le cycle des rencontres, semestriel au départ, sera allégé avec le temps. Pourtant, durant une décennie, la participation de la Société au Salon du livre de Toronto (1997-2005), puis à celui de Sudbury (2006), avait favorisé le maintien de deux réunions annuelles, d'autant que la table ronde qu'elle y animait – « La Société Charlevoix et ses travaux » – lui procurait de surcroît le privilège de communiquer devant public le fruit de ses réflexions ; les actes de la table ronde de 2002, publiés en 2005 aux Éditions du GRÉF sous le titre Les Régionalismes de l'Ontario français, illustrent l'une de ces prestations mémorables. La contribution de la Société au colloque international « Le Passage du Détroit », tenu à l'Université de Windsor dans le cadre des célébrations du tricentenaire de Détroit en 2001 et dont les actes sont parus en 2003, avait eu le même effet. Mais l'éloignement des membres, les frais de déplacement et la nécessité d'harmoniser les rencontres avec des tâches universitaires de plus en plus prenantes auront fini par en annualiser la fréquence ; nonobstant, ces séances de travail fondamentales demeurent un véritable séminaire qui se déploie sur deux jours.

Après la parution de son septième cahier, la Société Charlevoix n'a pu reconduire sa collaboration avec son premier coéditeur, un imprévu qui a certes ralenti son pas. Mais, désormais associés aux Presses de l'Université d'Ottawa, les Cahiers Charlevoix ont repris leur rythme. De plus, grâce à une entente récente conclue avec la plateforme Érudit, nos publications sont intégralement diffusées, depuis l'automne 2017, sur la toile en mode électronique. Cette innovation, par la consultation immédiate qu'elle apporte, assurera à nos études un lectorat universel que l'imprimé seul ne parvenait pas à joindre. Bien plus, cet accord promet de pérenniser la publication de nos cahiers qui, jusque-là, s'autofinanciaient par la cotisation annuelle de ses sociétaires.

* * *

Coincitant avec le vingt-cinquième anniversaire de la Société Charlevoix, la journée 2018 de ce douzième cahier réunit six études.

*L'affidavit que publie ici **Simon Laflamme** a été utilisé par le Commissariat aux langues officielles pour appuyer la cause qu'il défendait contre la Société Radio-Canada. À la suite des compressions budgétaires de 2009 dont elle avait été victime, la société d'État réduisait fortement sa programmation à la station de radio CBEF de Windsor. Ce document rappelle quelques principes sur le rapport entre les communautés et leurs médias en insistant sur les conditions de la postmodernité et sur la situation des populations minoritaires, notamment sur celle de la francophonie canadienne ; il distingue le rôle des médias généralistes de celui des médias spécialisés en insistant sur l'importance pour une population donnée de produire des messages médiatiques pour elle-même ; il met en évidence la dynamique entre démographie, culture, médias et économie ; il évoque une série de travaux empiriques sur les médias qui permettent aussi bien de comprendre le cas franco-ontarien dans son ensemble que de saisir la spécificité de la communauté francophone du sud-ouest de la province.*

***Yves Frenette**, qui en est à sa cinquième participation aux Cahiers Charlevoix, propose un regard comparatif de l'historiographie dans trois aires de la francophonie canadienne entre 1970 et 2000. Au cours de cette période de transition, les identités traditionnelles acadienne et canadienne-française déclinent progressivement au profit de nouvelles identités francophones provincialisées. Il s'attache à trois historiens qui sont aussi des intellectuels enracinés dans leur milieu : Léon Thériault au Nouveau-Brunswick, Gaétan Gervais en Ontario et Robert Painchaud au Manitoba. Les deux premiers se rejoignent dans leur quête d'autonomie pour les Acadiens et les Franco-Ontariens – autonomie politique pour Thériault, autonomie institutionnelle pour Gervais ; ils font ressortir des filiations qui, seules, garantissent un avenir établi sur des assises solides. Dans un contexte fort différent, surtout en raison de la situation très minoritaire*

des francophones de la Prairie, Painchaud étudie la thématique historique de l'immigration, prône l'ouverture à l'autre et appuie les nouvelles politiques fédérales et provinciales de multiculturalisme.

*Pour sa deuxième contribution, **Julie Boissonneault**, qui a précédemment analysé les contraintes institutionnelles qui entravent l'intention et la réalisation des études universitaires en français en Ontario, se penche ici sur la perception qu'on a de la langue des Franco-Ontariens. La langue française parlée en Ontario fait souvent l'objet d'un discours dépréciatif qui établit la compétence des Franco-Ontariens à l'aune de leurs manquements au français de référence. Or, ce discours, qui ne tient pas compte de l'enjeu de la variation interne de toute langue et des processus naturels d'évolution des parlers, nourrit des représentations à l'égard du parler qui sont souvent partielles ou fausses et qui, en retour, peuvent mener à un sentiment d'incompétence chez le locuteur franco-ontarien. Cet essai propose un regard critique sur la trialectique – « discours épilinguistique / représentation linguistique / sécurité-insécurité linguistique » – et met de l'avant la primauté de la description concertée, détaillée et critique de toute variété de langue dans son aménagement « formel ».*

***Ali Reguigui** inscrit son étude dans le cadre de la phonétique articulatoire et de la sociophonétique, fondée sur les données d'un questionnaire sociolinguistique recueillies auprès de sujets franco-ontariens. Il examine le cas de la consonne roulée alvéolaire voisée /r/ du latin, qui a persévéré en ancien français et moyen français jusqu'au xvii^e siècle dans les centres urbains, et jusqu'au xviii^e siècle en général pour se faire remplacer par la consonne roulée uvulaire voisée, communément qualifiée de grasseyée et marquée comme variante de prestige en France. Au Québec, au début du xx^e siècle, c'est le [r] roulé, associé à l'élite intellectuelle, qui était valorisé. Dévalorisée vers le milieu de ce siècle, cette variante est abandonnée par l'élite au profit de la variante grasseyée et elle marque de plus en plus le langage de la classe populaire. Ces perceptions se traduisent par des jugements de valeur ou des clichés sur l'usage de ces variantes. Qu'en est-il*

de l'usage et de la perception du phonème /r/ chez les Franco-Ontariens, une minorité bilingue qui vit en contact constant avec l'anglais ? Quelles sont leurs réalisations du phonème /r/ et quelles en sont leurs perceptions ? Cette étude apporte des réponses à ces questions.

*L'étude de **Marcel Bénéteau** fait le bilan de la chanson traditionnelle française en Ontario et trace son évolution dans le temps et l'espace. L'auteur décrit le travail qu'il a entrepris pour déterminer en premier lieu en quoi consiste le répertoire de l'Ontario français ; à cette fin, il précise quelles sont ses balises historiques et géographiques (où et quand le répertoire s'est-il implanté sur le territoire ?) et ce qu'il comprend au juste (combien de chansons ? quelles chansons ? quelles catégories de chansons ?). Pour ce faire, il a dû s'astreindre à dépouiller les divers fonds d'archives disponibles afin de repérer, identifier et cataloguer plus de 12 000 versions de chansons recueillies en Ontario depuis la fin du XIX^e siècle, un travail de longue haleine qui a occupé l'auteur au cours des dix dernières années. Le résultat – premiers jalons d'un catalogue de la chanson traditionnelle française en Ontario – permet de décrire avec précision la richesse et la diversité du répertoire tout en tenant compte de ses particularités régionales et de ses apports au fonds commun que partagent les francophones des deux côtés de l'Atlantique.*

*Pour sa part, **Jean-Pierre Pichette** verse un nouveau chapitre au dossier de la transposition des récits oraux dans des œuvres littéraires. À l'analyse des écrits destinés à la jeunesse de l'écrivaine Marie-Rose Turcot (Cahiers Charlevoix 3) et de l'ethnologue Marius Barbeau (Cahiers Charlevoix 4), il ajoute l'examen des « petits contes drolatiques » qu'un autre écrivain d'Ottawa, Régis Roy (1864-1944), a publiés entre 1906 et 1928. Cet auteur affirme avoir tiré « du terroir », donc lui-même entendu, les 132 récits brefs et amusants qu'il a mis en vers dans ses trois recueils. La rusticité de sa poésie découle nettement de la source populaire de son inspiration. Par la comparaison d'un échantillonnage de « petits monologues comiques en prose rimée » avec des variantes relevées dans la tradition orale canadienne-française, cette étude*

entend démontrer que les ingrédients de son humour sont vraiment les « bons mots du terroir ». En choisissant de mettre en vers des contes facétieux – fabliaux véritables fondés sur des sottises, ruses, quiproquos et calembours – Régis Roy s'est taillé une place originale dans le courant terroiriste de son temps.

*En annexe à ce douzième volume, notre confrère **Michel Bock** a compilé dans la « Chronique » les faits saillants survenus depuis la parution du dernier volume et les nouvelles des membres reliées à leurs activités professionnelles. Nous y joignons le compte rendu des activités récentes de la Société des Dix que son secrétaire, Fernand Harvey, a préparé à notre intention.*